



COMPTE RENDU

Posez vos questions aux administrateurs de Pays de la Loire
Coopération Internationale

Date : 2 juillet 2020

En Visio-conférence

Ce compte-rendu est une synthèse des discussions ayant eu lieu entre 4 administrateurs et 2 membres adhérents du réseau. Il ne montre que l'essence des questions et réponses proposés et ne traduit pas la richesse de l'ensemble des échanges.

Quel est le rôle du réseau ? Comment peut-on le faire mieux connaître ? Comment mieux échanger entre les différents collègues ?

Les fondements du réseau se retrouvent dans sa charte, qui est le produit d'un long travail de concertation entre les acteurs du territoire.

Le rôle du RRMA est de faire travailler les gens ensemble dans leur diversité avec leurs origines très diverses (Associations, collectivités territoriales, établissements d'enseignement et entreprises), notamment sur L'Éducation à la Citoyenneté et à la Solidarité Internationale.

Dans le contexte actuel, le réseau connaît un tournant en matière de coopération internationale, les actions des structures de proximité dans les 5 départements sont vitales, est c'est ce qui fait la richesse du réseau.

Il est donc nécessaire de travailler en synergie, d'échanger sur les projets, de s'enrichir mutuellement par rapport aux actions qui peuvent être mises en commun. Le RRMA peut répondre à ces besoins.

Le réseau doit apporter des réponses aux attentes de ses membres des différents collègues sans se substituer à eux (principe de subsidiarité). Il accompagne, facilite et amplifie le développement de dynamiques initiées par les membres.

Quelle est la différence entre les CASI (Coordination d'Associations de Solidarité Internationale) et le RRMA ? Quel est le lien entre les CASI et le RRMA ?

Les CASI regroupent uniquement des associations de solidarité internationale, alors que le RRMA est composé de 4 collègues.

Les CASI et les chambres consulaires constituent donc des membres et partenaires importants pour le RRMA. La région des Pays de la Loire connaît une dynamique associative très forte, il est donc primordial pour le RRMA d'avoir des relais tels que les CASI dans les départements.



Le département du Maine-et-Loire ne dispose pas d'une CASI aujourd'hui ; le RRMA ne s'y substituent pas, mais pourraient par exemple appuyer les associations du Maine-et-Loire dans la structuration d'une CASI si elles le souhaitaient.

Le RRMA peut-il organiser un grand événement pour faire connaître les associations de coopération internationale de la région ou du département au public ?

Un tel événement est prévu en fin d'année et portera sur des thématiques en lien avec la crise sanitaire, économique et sociale découlant du Covid-19. Une ouverture au grand public est bien prévue lors de cet événement.

Est-ce que le réseau pourrait mettre sur son site internet les comptes rendus des réunions des 4 collèges ?

Il n'existe pas de groupes de travail par collège, le RRMA privilégiant autant que possible la concertation pluri-acteurs. Les groupes de travail se basent sur des thématiques et des aires géographiques et sont ouverts aux 4 collèges, afin de créer des synergies entre ces derniers. Le réseau dispose d'un outil de travail collaboratif accessible en ligne qui s'appelle WIMI, sur lequel le RRMA met l'ensemble des documents issus des différents espaces d'échanges qu'il anime.

En tant qu'administrateurs, est ce que vous avez l'impression que les 4 collèges sont parties prenantes de la même façon ? Sont-ils dans une situation d'équilibre actuellement ?

Les associations restent très largement majoritaires dans le RRMA, ce qui traduit une certaine réalité territoriale. Il y a cependant une marge de progression pour mobiliser les acteurs économiques, notamment les entreprises de l'économie sociale et solidaires. Il faut donc sensibiliser davantage les acteurs non associatifs au rôle du réseau, qui doit s'efforcer de créer des passerelles et des opportunités d'échanges inter-collèges.

Il y a une prise de conscience favorisée par la législation sur la « responsabilité sociétale des entreprises », qui prend de plus en plus de place dans le secteur marchand en Afrique, en Asie, etc.